

Blindage de fouilles

BLIN

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrones

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

- Connaître les bases de la prévention (analyse des risques et dangers, avant et pendant l'activité menée)
- Mettre les EPI (casque, gants, protections respiratoires, vêtements, chaussures de sécurité)
- Préparer le matériel
- Maîtriser les procédures d'utilisation (zone de travail, distance de sécurité, météo, objets dangereux)
- Connaître les techniques de base et règles de sécurité
- Repérer les problèmes
- Respecter l'ergonomie
- Maîtriser les procédures internes en cas d'accident ou d'incident



Public Visé

Toute personne susceptible d'intervenir dans une tranchée.

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.



Pré Requis

AIPR
Habilitation électrique HF BF
Comprendre et lire le français
Notions de calculs

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les notions élémentaires du balisage
Savoir mettre et contrôler ses EPI
Maîtriser la mise en place d'un blindage
Savoir prévenir les secours

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :

- apports didactiques
 - études de cas
 - mises en situation
 - nombreux échanges
- Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions.

Moyens utilisés :

- Module PowerPoint
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- Procédures internes du client
- Matériel de balisage
- Mémo individuel
- Attestation individuelle

Parcours pédagogique

THEORIE (Matin)

Mécanismes de l'accident

- Savoir les reconnaître
- Les dangers et les risques associés

Les EPI

- Casque, gants, protection respiratoire, vêtement, chaussures de sécurité

Le blindage

- Définition et utilité
- Exigence selon le code du travail et les contraintes du site

Les différents types de blindage :

- Le blindage modulable
- Le blindage en boisage
- Le blindage par cadre
- Le blindage par caisson métallique
- Le blindage par battage de palplanches
- Machine à blinder

Le talutage

- Maîtriser les risques
- Procédure sur la zone de travail
- Zone de travail, distance de sécurité, météo

PRATIQUE (Après-midi)

Sur une zone sécurisée et dédiée à la formation, mise en situation sur ouvrages

- 70% DE PRATIQUE

sécurisés :

- Préparation de l'intervention : sécurisation de la zone de travail, équipements des opérateurs
- Les techniques de base
- L'ergonomie, lors de sa manipulation
- Procédure en cas d'accident
- Débriefing et échanges



Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu. Cas pratique et QCM en fin de stage.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : srenaud@gesfor.fr